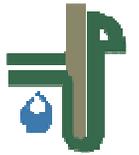


REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU



Atelier pour la mise en œuvre des comptes et statistiques de l'eau



LA POLITIQUE DE L'EAU EN ALGÉRIE : RÉTROSPECTIVE À LA VEILLE DU CINQUANTENAIRE (1/2).

Depuis l'indépendance, le secteur de l'eau a subi de profonds bouleversements qui peuvent être résumés en trois étapes :

- Une étape d'inventaire et de connaissance des ressources en eau allant de l'indépendance aux années 80.
- Une étape de recherche de modèle institutionnel marqué par la création du premier Secrétariat d'État en 1974 et des Directions Hydrauliques de wilaya.
- Une étape de stabilisation de l'organisation à partir des années 2000. A noter la promulgation de la Loi sur l'eau en 2005. Cette étape est caractérisée par la mise en place d'un programme intensif de mobilisation des ressources en eau.

LA POLITIQUE DE L'EU EN ALGÉRIE : RÉTROSPECTIVE À LA VEILLE DU CINQUANTENAIRE (2/2).

Cet aboutissement, a été le fruit des réflexions sur une nouvelle politique de l'eau engagée dans le cadre des assises nationales de l'Eau en 1995, qui ont retenu les principes suivants :

- L'unicité de la ressource : l'eau devant être gérée à une échelle hydrographique.
- La concertation : implication de l'ensemble des usagers dans la prise de décision.
- L'économie : la réhabilitation permanente de la ressource.
- L'écologie : gestion durable des ressources en eau.
- L'universalité : l'eau est l'affaire de tous.

LES AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE DE L'EAU

- Accroître la mobilisation des ressources en eau .
- Assurer l'économie et la protection de l'eau .
- Assurer une bonne gouvernance de l'eau .

EN MATIÈRE DE MOBILISATION DES RESSOURCES EN EAU

- **21 barrages**, d'une capacité de stockage de **3,7 Milliard de m³** , ont été réalisés entre 2000 et 2009.
- L'Algérie dispose de **72 barrages** d'une capacité globale de **7.4 milliards de M³**.
- **3 grands transferts**, qui ont permet de mobiliser en 2009 un volume régularisé total de **940 Millions de m³/an**.

LE PROGRAMME DE DESSALEMENT D'EAU DE MER

OBJECTIFS :

Sécuriser l'AEP des populations de la région Nord

- **Réaffecter les eaux de barrages vers les hauts plateaux.**

Le programme de dessalement d'eau de mer comprend :

- La réalisation de **13 stations** de capacités variables (la plus importante sera celle prévue à Oran ; 500.000 m³/j) qui produiront à terme, **2,26 millions de m³/jour..** *(Les deux premières usines de ce programme (Arzew et Alger) ont été mises en service en 2005 et 2008 avec une capacité de 290 000 m³/jour).*
- **23 stations** de moyenne capacité déjà fonctionnelles et réparties le long des villes du littoral.

EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT

- La progression de plus de 80% de linéaire total.
- Les réseaux d'assainissement, qui sont passés de 21.000 km à 40.000 km.
- Le taux de raccordement à évolué de 72% en 1999 à 86% en 2008.

ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DE L'EAU

Dans le but de moderniser les instruments d'intervention et de gestion, le secteur des Ressources en eau a mis en œuvre une réforme juridique et institutionnelle répondant à une triple exigence:

- La durabilité de la gestion des ressources en eau.
- La planification des aménagements hydrauliques et la gestion concertée de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques.
- L'efficacité de la gestion des services publics de l'eau et de l'assainissement.

L'INFORMATION LIÉE À L'EAU EN ALGÉRIE

- Dans son chapitre 4, la Loi sur l'Eau de 2005 stipule que « *le système de gestion intégrée de l'information sur l'eau relève des compétences de l'administration chargée des ressources en eau* » (article 66). L'information est traitée de façon thématique : Ressources en eau, Mobilisation, Alimentation en Eau Potable, Irrigation/Drainage, Assainissement...,
- Décret exécutif n° du 08-326 du 19 octobre 2008 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du système de gestion intégrée de l'information sur l'eau.
- Les informations centralisées au sein de l'administration sont de nature, plutôt physique qu'économique (au sens comptabilité nationale). On note, que du point de vue économique, les informations centralisées au sein du Ministère ont trait à la planification des investissements.

LA COMPTABILITÉ DE L'EAU EN ALGÉRIE : LES PRÉMISSSES.

1/2

L'Algérie s'est attelée à organiser son système d'information vers les aspects physiques et a posé les jalons pour la mise en place de vrais comptes de l'eau au sens SCEE-EAU au travers les instruments suivants :

- Le système de gestion intégrée de l'information sur l'eau est actuellement mis en place et fédère toutes les informations thématiques des différentes structures centrales, décentralisées, régionales et locales.
- Le Plan National de l'Eau : finalisé en 2011, actuellement en cours de validation, le PNE est un véritable instrument de planification centralisant les informations économiques et physiques, indispensables à la mise en place des comptes de l'eau.

LA COMPTABILITÉ DE L'EAU EN ALGÉRIE : LES PRÉMISSSES.

2/2

La mise en place de ces comptes (activités 41 et 90 de la NAP2000) devrait se faire avec la collaboration de l'ONS en suivant le processus suivant :

- Le tableau de la production : données réelles des organismes producteurs couplés avec les données physiques au besoin.
- Le tableau de l'utilisation : données réelles sur la consommation des ménages, des industries, agriculteurs, couplés avec les données physique au besoin.
- Le financement : financement sur le budget de l'état et financement privé.
- L'équilibre ressources-emplois : mise en rapport des données précédentes.

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**